







Etude de M<sup>e</sup> Louis LACAZE, avoué licencié, 10, cours de la Chartreuse, Cahors (Ancienne étude Delbreil)

# VENTE

## SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

### AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR

### EN DEUX LOTS

De divers immeubles situés sur les communes de Montgesty et des Arques (Arrondissement de Cahors Lot

## L'adjudication aura lieu le DIX-HUIT AVRIL mil huit cent quatre-vingt-quatorze

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en vertu de la grosse en forme exécutoire d'un jugement rendu par Monsieur le juge de paix du canton de Catus, en date du vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré ;

Et par suite d'un procès-verbal de saisie immobilière du ministère de M<sup>e</sup> Bouloumié, huissier à Catus, en date des deux et trois janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze enregistré, dénoncé et transcrit avec l'exploit de dénonciation, au bureau des hypothèques de Cahors, le dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze, volume 151, numéros 6 et 7 ; et encore en exécution d'un jugement rendu le sept mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, lequel donnant acte à M<sup>e</sup> Louis LACAZE, avoué, des lectures et publication du cahier des charges et disant droit sur un dire y inséré, à fixé la vente au dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Et aux requête, poursuite et diligence de Monsieur Passerieux-Vergnoles, propriétaire, ayant demeuré à Bouzic, canton de Domme (Dordogne), et actuellement employé à la Compagnie d'Orléans, à Brive (Corrèze), pour lequel domicile est élu à Cahors, en l'étude de M<sup>e</sup> Louis Lacaze, avoué constitué en remplacement de M<sup>e</sup> Duclaux avoué près le tribunal civil de Cahors.

Il sera procédé, le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à midi et demi, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de ladite ville, à la vente sur saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur, en deux lots, des immeubles dont la désignation suit :

### Désignation sommaire DES BIENS A VENDRE

#### Premier lot

Biens situés sur la commune de Montgesty

- 1° Sol et pâtus, à Lapèze, numéro 46 P section D, de 60 centiares ;
- 2° Vigne perdue à Crabillères, numéro 861 P, section D, de seize ares cinquante centiares ;
- 3° Bois à Champ de Mondou, numéro 206, section D, de trente-deux ares quatre-vingts centiares ;
- 4° Terre à Crabillères, numéro 858, section D de quarante-huit ares ;
- 5° Friche à Crabillères, numéro 860 P, section D, de un are dix centiares ;
- 6° Bois à Le Causse, numéro 768 section D, de vingt-trois ares ;

7° Bois à La Mas Rouget, numéro 218 section D, de quinze ares quatre-vingt-dix centiares ;

8° Une maison à Lapèze, numéro 46 section B, d'un revenu de sept francs cinquante centimes. Cette maison construite en pierres et couverte en tuiles, se compose d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage avec grenier correspondant.

Sur la mise à prix de dix 10 fr. francs ci. . . . .

En sus des charges.

#### Deuxième lot

Biens situés sur la commune des Arques

- 1° Une terre, à Combe de Farendé, numéro 691 P, section C, de trente-sept ares, trente-trois centiares ;
- 2° Un bois à Les Plantades, numéro 676 section C, de soixante-seize ares, dix centiares ;
- 3° Une terre à Combe de Farendé, numéro 592 section C, de vingt-cinq ares dix centiares ;
- 4° Une vigne perdue au même lieu, numéro 593 section C, de six ares, soixante-dix centiares.

Sur la mise à prix de dix 10 fr. francs ci. . . . .

En sus des charges.

NOTA. — Il est expliqué que madame Jeanne Soubrié, veuve Castel, demeurant à Lapèze, commune de Montgesty, est usufruitière de la moitié des numéros 592 et 593 du plan, articles 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> du 2<sup>e</sup> lot du présent placard, et qu'elle a aussi un droit d'habitation dans la maison, article 8<sup>e</sup> du premier lot du présent placard.

Les biens immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente sur les mises à prix ci-dessus indiquées le tout en sus des charges.

Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme.

Cahors, le treize mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

L'Avoué poursuivant,

Louis LACAZE.

Enregistré à Cahors le mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, F<sup>o</sup> C<sup>o</sup> reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : AGARD.

S'adresser, pour tous renseignements à M<sup>e</sup> Louis LACAZE, avoué poursuivant et rédacteur du cahier des charges

## PÂTISSERIE NOUVELLE

M. Frédéric BÉNATRE a l'honneur d'informer le public qu'il inaugurerait le dimanche, 25 mars courant, une Pâtisserie nouvelle, rue de la Mairie, maison Crayssac.

On trouvera dans son magasin, les gâteaux les mieux assortis et des vins fins aux prix les plus modérés.

M<sup>on</sup> HERMANN-LACHAPPELLE, J. BOULET & C<sup>ie</sup>, Suc<sup>s</sup>  
31 et 33, Rue Boine, PARIS  
4 Médailles d'Or, Exp. Univ. 1889. Croix de la Légion d'Honneur, 1869

### APPAREILS CONTINUS

SIPHONS à Grand et Petit Levier

Pour la fabrication de toutes espèces de BOISSONS GAZEUSES

Eau de Seltz, Soda-Water, VIN NOUVEAU

LES SEULS AGENTS A L'INTÉRIEUR

Siphons de toutes formes et de couleurs.

Grande BAISSE DE PRIX sur les Siphons

Manuel du Fabricant de Boissons Gazeuses, PRIX : 5 FRANCS

ENVOI FRANCO DES PROSPECTUS DÉTAILLÉS

**OUTILLAGE** pour AMATEURS et INDUSTRIELS  
FABRIQUE de TOURS, SOIES à DÉCOUPER (PLUS DE 70 MODÈLES),  
Machines diverses, Outils de toutes sortes, Boîtes d'Outils.

Tarif-Album de plus de 300 pages et 1000 gravures, franco contre 65 centimes.

**BICYCLETTES TIERSOT** MACHINES de 1<sup>er</sup> ORDRE et tous accessoires.

A. TIERSOT, B<sup>is</sup>, 16, Rue des Gravilliers, PARIS. — Usine à COULOMMIERS.

**PLUS DE FEU**  
70 ans de Succès

**Liniment BOYER-MICHEL**  
CORMIER et PÉRON, CHATEAUX (Indre)

Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecartis, Mollettes, Courbes, Vessigons, Angines, etc., etc., 5 francs.

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

**A céder**  
pour cause de maladie un fonds de commerce de grains.

S'adresser à Madame veuve SOUBRIÉ, rue St-James, n<sup>o</sup> 3, à Cahors.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale

Affections de la Peau  
DARTRES, ECZEMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

MÈME DES PLAIES et ULCÈRES

considérés comme incurables par les Médecins célèbres

Le traitement par arrangement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION CAHORS 1881

## B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**MALADIES du CŒUR**  
HYDROPIQUES, ASTHMES, CATARRHES, etc.

Le SIROP de Digitale de LABELONYE employé avec succès depuis plus de 40 ans contre ces diverses Affections.

**ANÉMIE, CHLOROSE, FAIBLESSE, etc.**  
Le plus Efficace des Ferrugineux

**DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ**  
AU LACTATE DE FER

Approuvées par l'Académie de Médecine.

A Paris : Maison LABELONYE, 99, r. d'Aboukir et toutes Pharmacies.